

**1. GRADE, METIER, EMPLOI**

Grade	IDE
Emploi	SOIGNANT
Métier	INFIRMIER
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	EST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	0227 – G37 Hospitalisation complète
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2289 – Personnel de nuit G37H

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'Infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en soins. Il est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : cadre supérieur de santé, assistant du chef de pôle et directeur des soins.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination. L'infirmier est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'unité de soins.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Amplitude horaire de 12h : 19H30/07H30
- Cycle hebdomadaire de 32H30

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution.



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

- Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.
 - 1 service CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation) implanté sur les villes de Villeurbanne, Décines et Bron.
 - 1 service CRP (Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation) avec ses antennes en proximité des structures (CMP/CADEO).
 - 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
 - 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.
 - 1 service Hospitalo-Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostic et les consultations spécialisées. Les centres experts en psychiatrie et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.
 - 1 service Hospitalo-Universitaire des pathologies psychiatriques résistantes.
 - Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.
 - 1 service réalisant une équipe mobile inter polaire pour patients en structures médico-sociales.

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est

 - Le centre recherche CRNL Psy R²

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION :

L'infirmier assure sa mission de nuit telle qu'elle est déclinée dans le profil de fonction du CHV et conformément à son décret de compétences fixé par le Code de Santé Publique.

- L'infirmier s'inscrit et travaille en étroite collaboration dans une équipe pluri professionnelle.
- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, sensorielle, communicationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.
- Son action vise à maintenir et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychique, physique, physiologique, sociale et culturelle.
- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre de son rôle propre
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier : chimiothérapiques, somatiques, psychothérapeutiques
- Mettre en place les traitements prescrits`
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible au regard de leur pathologie en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du Pôle
- Conduire des entretiens infirmiers
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre de soins



- Organiser, sous sa responsabilité, son travail en collaboration avec les ASD, dans le respect de leur champ de qualification
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles
- Assurer la tenue des dossiers
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Au sein d'une équipe restreinte, un véritable binôme est constitué par l'infirmier et l'aide-soignant sur l'ensemble du poste de travail nocturne ; les soins et les surveillances sont assurés ensemble pour la sécurité des patients et des professionnels.

- Savoir sécuriser une unité de soins la nuit :
Organise son poste de travail de manière efficiente afin d'instaurer un sentiment de sécurité et de confiance dans l'unité de soins :
 - Relèves en début et en fin de poste
 - Tour commun avec l'équipe de jour
 - Utilisation du PTI
 - Travail en binôme
- Savoir faire
 - Réassurance auprès des personnes hospitalisées.
 - Intervenir sur les situations d'urgence.
- Connaître les procédures et protocoles en application sur le CHV et prendre en compte leurs évolutions
- Savoir prendre tous les relais nécessaires des collègues de jour pour garantir la continuité des soins.
- Identifier et évaluer des besoins physiques, physiologiques, psychologiques, sensoriels et communicationnels des personnes hospitalisées en lien avec l'équipe pluri professionnelle de jour.
- Se tenir informer des prises en soins sur CORTEXTE et de leur évolution.
- S'investir dans la coordination jour/nuit notamment par des transmissions orales et écrites, explicites, factuelles et précises.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.

- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.
- S'adapter à la polyvalence nécessaire à la fonction.

9.1 Formations souhaitées

- RAISOPSI
- Contexte
- PTI

9.2 Connaissances spécifiques attendues

- Connaissances basiques de la psychiatrie
- Surveillance du rythme nyctéméral
- Connaissances pharmacologiques propres à la santé mentale (neuroleptiques ...)

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle EST		
Modifications apportées par la nouvelle version		
- Création et remise en forme sous nouvelle cartouche graphique.		
Rédaction	Vérification	Validation
Hugo DAUMAS ffCDS	Corinne BOUCHET CSS	P.H DUCHARME Coordonnateur des soins